

Bruxelles

Santé

Périodique trimestriel, paraît en mars, juin, septembre, décembre - N° **48** - octobre - novembre - décembre 2007 - ISSN 1371 - 2519

L'habitat groupé

sommaire

en direct de...

Mondial Sport,
dans le quartier de Helmet 2

bouquins malins 7

dossier

L'habitat groupé 9

initiative

Et si on s'écrivait ? 17

Bruxelles Ville Région en Santé

«Voisins d'Europe»,
bilan et perspectives 19

écho du CLPS

La belle de la fête
est de sortie 20

élargissons le débat 22

annonces 24

Mondial Sport, dans le quartier Helmet

Si on vous dit «salle de sport», quelles images vous viennent-elles à l'esprit (si toutefois vous avez déjà mis les pieds dans ce genre d'endroit) ? Vastes espaces, engins de musculation, c'est clair, c'est clean – et ce n'est pas donné, en général...

Bon, prenez le tram 55 et descendez à l'arrêt Waelhem. Vous êtes devant Mondial Sport, 75 chaussée de Helmet, et la façade ne paie pas trop de mine. Vous entrez. Sourires et poignées de main. Alex est à l'accueil. Sur le comptoir, des pommes et des mandarines. Il est 14h30 et, dans la salle bordée de miroirs, un groupe de taille moyenne, garçons et filles, fait de la gym sous la direction ferme mais cool d'Aïssa et de Philippe.

Avec Abdel El Akel et Hamid Amar, nous allons voir que «sport et santé» ce n'est pas seulement développement musculaire, oxygénation et hygiène de vie. Et que la «santé communautaire» peut se nicher là où on ne l'attendrait pas...

Abdel El Akel est informaticien, mais sa passion c'est le sport. Dès 1993, il ouvre Mondial Sport (700 m², près de la RTBF) avec un ami boxeur, sportif de haut niveau dont il est l'entraîneur. Leur réputation entraîne un afflux de jeunes. Mais ils ne reçoivent aucune subvention et Abdel y investit toutes ses économies. Comme il tient à ce que les lieux soient accessibles à tous, les exigences en termes de paiement des cotisations ne sont pas trop féroces... Moralité : en 1997, l'ASBL est au bord de la faillite. Abdel s'est endetté jusqu'au cou ; incapable de payer son loyer, il doit mettre la clé sous la porte.

Il vient aussi de rencontrer Hamid Amar, gradué en sciences sociales, dont l'expérience professionnelle a commencé par l'action syndicale, comme permanent jeunes à la CSC : «J'y ai beaucoup appris par rapport aux enjeux de société, à l'éducation permanente, à l'égalité des chances», dit-il. Ensuite il passe au secteur de l'aide à la jeunesse : douze ans de gestion des conflits chez SOS Jeunes. Il participe également en bénévole aux débuts de Dynamo à Ixelles. Quand Abdel lui parle de Mondial Sport, il lui répond : «Mais c'est du social que tu fais !» Un tandem est né : l'un vibre pour le sport avec un vif souci social, l'autre est branché social et y allie une fibre sportive.

Un nouveau départ

Et ça repart. Recherche de soutiens institutionnels : Région, COCOF, Commune. Des postes ACS sont obtenus. Recherche d'un autre lieu : ce sera en l'occurrence un ancien entrepôt. Le choix du quartier est le fait du hasard : trouver quelques centaines de m² à Bruxelles, à un prix abordable, même il y a dix ans, c'était galère. «Mais on est content que ce soit chaussée de Helmet, dit Hamid. Le tissu associatif est presque inexistant dans ce quartier de Schaerbeek, alors qu'il est beaucoup plus riche de l'autre côté de la Maison communale. L'endroit où se situe Mondial Sport est une zone rouge. Un coin oublié, comme disent les gens d'Atrium.»

Atrium ?

C'est le nom de «l'Agence régionale pour l'investissement urbain et le management transversal des quartiers commerçants». Elle a été créée en 2005 par la Région de Bruxelles-Capitale pour remplacer le *Brussels Town Centre Management* et les ASBL Revitaliser les quartiers commerçants. Elle encourage l'implication et l'investissement des divers acteurs urbains dans la rénovation de leur environnement et met en place des Contrats de quartier commerçant basés sur le partenariat et la transversalité des actions. Le Plan régional 2006-2008 porte sur douze zones territoriales comprenant chacune une antenne Atrium et un Contrat de quartier commerçant : Anderlecht Centre, Anderlecht Cureghem, Brabant, Bruxelles Centre, Cœur de Laeken, Flagey, Helmet, Molenbeek Karreveld, Molenbeek Shopping Center, Porte de Namur, Saint-Gilles Centre et Saint-Josse.



La chaussée de Helmet. Mondial Sport est sur la gauche, peu avant le pont.

Mondial Sport nouvelle version démarre en 1998 avec un public d'adolescents. Mais un déclic se produit rapidement : les ados demandent que l'on mette en place des activités pour leurs petits frères et petites sœurs. Et qui amène les petits, sinon les parents ? «Peu à peu, ils ont participé eux aussi, dit Abdel. En fait, ça s'est construit de manière empirique.» Ouvrir les activités aux femmes a constitué un second déclic. Beaucoup sont seules avec des enfants, d'origines diverses (Turquie, Afrique sub-saharienne, Albanie, Maroc... et Belgique) et en butte à de multiples difficultés. Hamid : «Elles ont amené tout un questionnement. Tout simplement parce qu'elles s'exprimaient ! Par rapport à la gestion quotidienne, par rapport aux enfants, à la crèche... Au début, deux heures d'activités physiques leur étaient proposées mais, assez rapidement, c'est devenu une heure d'activités plus une heure de discussion ! Elles ont manifesté une sorte de solidarité spontanée : les unes s'occupaient des enfants en bas âge pendant que les autres faisaient du sport. Nous, on était juste là pour consolider ce mouvement.»



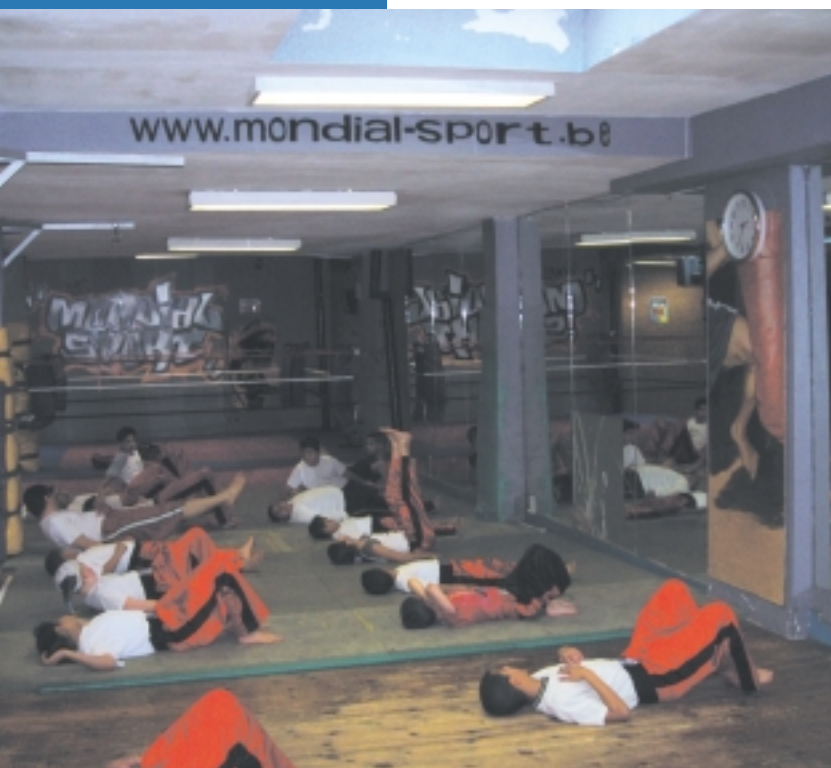
Ça s'appelle «light contact»... et, comme on le voit, ça intéresse aussi des filles.

Les activités de 9h00 à 12h00 sont réservées aux femmes. Mais pendant tout le reste de la journée, jusqu'à 22h00, c'est mixte. «Il y a toujours eu des femmes pour encadrer les activités. Et parfois elles orientent les participantes vers nous. C'est possible parce que, si l'intimité ne se partage qu'avec une autre femme, le bouche-à-oreille joue dans un deuxième temps : elles nous identifient comme des professionnels qui sont à l'écoute, qui respectent le secret, qui ont un réseau de ressources important.» En fait, Mondial Sport gère une salle de sport et d'activités physiques mais c'est presque une maison de quartier, dit Hamid, qui y travaille comme salarié depuis septembre dernier, après plusieurs années de bénévolat.

d'une orientation : «Nous faisons souvent office de passerelle pour leur permettre d'avoir accès aux services. Car les institutions n'ont pas la même logique que les gens qui croulent sous les problèmes : il faut trois semaines pour avoir un rendez-vous parce que les professionnels sont débordés, mais les gens ne fonctionnent pas selon ce rythme, ils sont dans l'immédiat. Il leur faut une réponse tout de suite : plus tard, cela ne leur sert à rien !»

Et en pratique ?

Abdel : «Les activités se déroulent dans une salle qui n'est pas très grande (300 m²) mais, quand le temps le permet, nous sortons, nous allons même en dehors de Bruxelles. Les sports de combat – kickboxing, boxe anglaise, boxe éducative, jiu-jitsu brésilien – sont très populaires parmi les jeunes (15-25 ans). Ces disciplines sont maintenant enseignées par des gens qui ont été formés au sein de l'ASBL et sont connus au niveau mondial. Les plus âgés sont davantage attirés par le fitness. Parmi notre public, plus de 100 personnes chaque jour fréquentent les activités. Mais davantage de monde encore fréquente le lieu : des parents qui viennent déposer leurs enfants, des enfants plus jeunes (il y a des activités pour eux à partir de 5 ans), des gens qui passent juste pour demander des informations, etc. Un jour, il y avait tant de monde qu'on a dû couper le chauffage tellement on avait chaud ! Et pourtant il faisait froid dehors... Ce qui est chouette, c'est qu'on ne vient pas seulement chez nous pour les activités sportives : des parents peuvent aussi bien amener leurs gosses qui pètent les plombs, enfermés dans l'appartement !»



En action !!

L'association propose une aide sociale, mais l'accompagnement individuel demanderait une organisation et un personnel dont elle ne dispose pas ; elle assure donc un soutien assorti

Et le personnel ? «Nous avons trois équivalents temps plein ACS, deux Articles 60, des bénévoles (souvent des parents) – sans eux on n’y arriverait pas – et parfois même des personnes qui font des travaux d’intérêt général. Sur Schaerbeek, Mondial Sport fait partie de la Cohésion sociale, un secteur qui est financé par la COCOF mais géré au niveau communal. En fait, on travaille avec très peu de moyens, ces subsides couvrent à peine plus que le montant du loyer.» Une gestion rigoureuse des cotisations est d’autant plus nécessaire. Mais les tarifs sont très accessibles. Les cotisations mensuelles sont de l’ordre de 15 € pour les adultes et de 10 € pour les enfants. Hamid : «Notre public entre dans les préoccupations des

pouvoirs publics comme dans celles du monde associatif. Nous sommes arrivés à créer un climat de confiance avec ce public. Notre force, c’est le respect mutuel qui s’est créé entre les uns et les autres. Parmi eux se trouvent beaucoup de primo-arrivants, avec les problèmes de langue que cela implique, mais il y a toujours quelqu’un qui se débrouille pour communiquer : si on rassemble tout le monde, on maîtrise dix langues ici ! Et puis ce sont des gens qui ont beaucoup d’atouts : l’un parle russe et albanais, l’autre est informaticien et fait de la musique... C’est tout cela qui fait que notre projet se tient. Mais, du coup, la demande est telle qu’on n’arrive plus à suivre : nous sommes victimes de notre succès !»

Sport et social ...et santé

Et ce succès n’est pas tributaire de gros moyens en marketing, au contraire. Abdel : «On travaille de manière efficace et sans faire de publicité. Je suis même un peu honteux du feuillet sur lequel figure notre programme. On manque de visibilité sociale. Je voudrais réaliser une petite brochure où on exposerait chaque activité, les horaires, les moniteurs et monitrices, etc.» Hamid : «Aujourd’hui, on se dit : stop. Il faut qu’on s’arrête pour réfléchir, sortir de l’officieux et définir des priorités. Il faut qu’on mette en lien le sport et la santé. La plupart des institutions font soit l’un, soit l’autre ; à cet égard, nous sommes marginaux en Belgique. On voudrait structurer notre projet sans qu’il devienne trop formaliste. Par exemple : des journées ou des soirées interactives sur des thèmes choisis par le public, avec des professionnels invités mais aussi avec des gosses qui courent ! Je voudrais conceptualiser un peu notre projet : rares sont les institutions qui croisent le sport et le social. Nous, on trouve que ça a du sens. Et le point de rencontre, c’est la santé communautaire.»

Hamid est personnellement sensibilisé aux questions de santé : «J’ai moi-même des enfants, et je tiens à ce qu’ils mangent des fruits, des légumes tous les jours, et qu’ils respectent les horaires des repas. L’éducation, quoi ! Malgré la force de nos traditions culturelles, j’ai remarqué – un de mes enfants a commencé à présenter un problème de poids –

Comparons...

Cette accessibilité financière contraste avec les prix véritablement prohibitifs qui se pratiquent parfois. Et il ne faut pas chercher très loin. Le Collège des Bourgmestre et Echevins de Schaerbeek a en effet été interpellé au sujet du Kinetix, un grand centre sportif édifié sur un terrain cédé par la Commune à un entrepreneur privé : salle omnisports, piscine, salle de fitness, terrain de badminton, etc. Extraits de la demande d’interpellation : «En tant que parents schaarbeekoïses, nous attendions avec enthousiasme l’ouverture de ce centre pour planifier les activités sportives pour l’année à venir. Depuis plusieurs semaines, consultant le site internet www.stadium.be, nous cherchions à voir l’état d’avancement du projet, les activités proposées, les horaires et les tarifs. Sur le site, à la mi-août, les prix affichés annonçaient des forfaits selon les horaires (la journée ou le soir) dans des tranches tarifaires entre 450 et 560 € par semestre. (...) Le Stadium/Kinetix n’est accessible aux filles qu’à partir de 18 ans et aux garçons à partir de 21 ans. (...) Pour celles et ceux qui rentrent dans les critères d’âge, l’accès sera autorisé aux membres qui auront acquitté un droit d’entrée de 250 € (+ frais administratifs + parking).»

Visite du site le 12 novembre : les prix ne sont plus affichés, il faut faire une démarche pour les obtenir...



Une cité de logement social du quartier. Mais seul l'extérieur a été rénové ! Les habitants pétitionnent.

que les habitudes alimentaires avaient changé : on consomme davantage de viande, moins de légumes, plus de fritures. Mais la plupart des familles ne sont pas sensibles à cela : nous avons accès à des savoirs qui leur sont étrangers, et il ne faut pas oublier que leur quotidien leur impose des priorités d'un autre ordre, tel qu'un risque d'expulsion...». D'où un but à long terme :



L'équipe au complet

donner accès aux savoirs et aux services. L'idée de Hamid est, dit-il, «d'inscrire les différents projets dans une philosophie santé, notamment santé mentale, pour que ces personnes puissent mieux faire face à leurs difficultés, renforcent leur pouvoir réactionnel». Une rencontre au CLPS de Bruxelles l'a convaincu que cette optique est complètement en phase avec la promotion de la santé.

Les projets en cours

Des accords se dessinent avec des partenaires tant publics que privés. Des contacts ont ainsi été pris avec la Commune pour avoir accès à un terrain de tennis désaffecté. L'idée est de mettre à la portée des jeunes du quartier des activités qui, d'habitude, ne leur sont pas accessibles. Deux échevins ont donné un accord verbal pour mettre le terrain à la disposition de l'ASBL. De son côté, la COCOF a marqué son intérêt pour le projet et pourrait contribuer à la rénovation des lieux. Toujours dans le même esprit, il y a l'informatique. Hamid : «Le projet s'adresse surtout aux femmes qui fréquentent l'ASBL, beaucoup sont âgées de 25 à 38 ans et n'ont pas de PC chez elles. Mais il ne suffit pas de mettre des ordinateurs à leur disposition : ce n'est pas qu'un problème d'accès physique, il faut leur donner une vraie formation de base. Et nous avons trouvé une institution qui entretient et répare le matériel, fait de la formation et peut passer un accord avec le CPAS, celui-ci faisant le relais vers le fédéral pour financer le projet. Le CPAS a montré un intérêt particulier pour ce projet.»

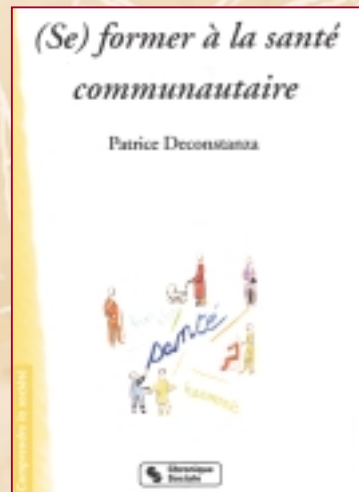
Les limites du lieu freinent cependant d'autres initiatives. En effet, un matériel de psychomotricité pourrait être

bouquins malins

mis gratuitement à la disposition de l'ASBL par un sponsor qui conçoit du matériel de ce type. Malheureusement, l'espace fait défaut pour l'installer. Pour trouver une solution, des démarches ont été entreprises auprès d'Atrium, qui connaît bien les ressources existant sur Schaerbeek. «On voudrait aussi améliorer le cadre, dit Hamid, notamment lui donner une touche féminine, créer un espace agréable où les femmes pourraient se détendre. Un lieu de bien-être et de valorisation de soi, où les questions peuvent se dire, notamment les questions de santé : comment éviter l'obésité, appliquer un régime après une intervention médicale... Un espace communautaire où on peut réapprendre à être acteur. Le vendredi, les femmes organisent déjà un déjeuner ici, ce serait un moment propice pour recadrer les choses par rapport à l'alimentation.»

Au printemps prochain, Mondial Sport fêtera ses dix ans à la chaussée de Helmet : «Nous voudrions faire ressortir une identité liée à notre public, nous centrer davantage sur les femmes et les enfants – et les pères suivront ! En fait, on a démarré avec des activités considérées comme masculines, qui se sont ensuite féminisées. Et il n'y a jamais eu de difficultés liées à la mixité. Un respect mutuel s'est immédiatement établi parce qu'il y a toujours quelqu'un pour remettre les choses à leur place si une attitude, une tenue ou des propos sont inadéquats. Des jeunes filles viennent ici le soir, sans aucun problème.»

*Propos recueillis
par Alain Cherbonnier*



Les personnes soignées ont des choses à nous dire, à nous montrer, au-delà du problème de santé : ce principe souvent énoncé mais encore trop régulièrement oublié dans les faits, Patrice Deconstanza nous engage à le (re)découvrir. Comment faire émerger les besoins des personnes soignées, comment baser nos actions sur l'expression de leurs besoins, en lien avec les déterminants de la santé ?

La démarche de l'auteur se base sur son expérience professionnelle en tant que formateur en soins infirmiers (des stages de santé publique font partie du programme de formation des infirmières) et sur des collaborations avec d'autres intervenants comme Michèle Pohier, infirmière en santé communautaire depuis de nombreuses années. De façon concrète et didactique, l'auteur nous accompagne pas à pas pour aborder la démarche communautaire avec un groupe, une population. Il propose une boîte à outils méthodologiques pour le diagnostic communautaire, des aides pédagogiques et des modalités d'évaluation. Particularité dans la présentation de l'évaluation : ce sont les étudiants, les formateurs et les soignants qui s'expriment sur l'intérêt qu'ils trouvent à cette approche.

Enfin, quatre expériences sont détaillées, elles se déroulent dans des lieux de vie variés : en milieu hospitalier, en résidence pour personnes âgées, dans un collège en zone d'éducation prioritaire et auprès des écoles de la ville de Roubaix.

Rien de révolutionnaire, mais un petit livre précis, concret et riche d'expériences pour illustrer le propos.

(Se) former à la santé communautaire
Patrice Deconstanza, Ed. Chronique Sociale, 2006
(136 pages, 12,90 €, prix France)



On le sait, Patrick Declerck est l'auteur de ce qui est devenu un classique : *Les Naufragés* (Plon, coll. Terre Humaine, 2001). Il nous y faisait partager son expérience avec les clochards de Paris, et la cruauté de cette réalité était insoutenable. De quoi, par contraste, faire sauter aux yeux le caractère grotesque et sordide des manchettes de journaux au début de chaque hiver. De quoi, aussi, montrer à quel point la réduction du «sans-abrisme» au nombre de lits d'urgence à la mauvaise saison est une insanité.

Ici, le ton est différent et donné d'emblée : c'est un ouvrage polémique, même un pamphlet. C'est aussi – il faut le souligner – un vrai travail d'écrivain, où la rage et une féroce ironie courent tout du long, comme une traînée de poudre, éclatant presque à chaque page. La thèse de l'auteur – à savoir, en gros, que la société du travail et du profit *produit* les sans-abri et en a *besoin* comme repoussoir et pour maintenir la majorité dans le rang – ne sera sans doute pas agréée par tous, non seulement parmi les bien-pensants mais aussi dans le secteur de l'aide aux sans-abri. Patrick Declerck en est conscient, qui écrit dans les remerciements, en fin d'ouvrage : «La critique s'adresse aux systèmes, non aux personnes qui les composent. (...) Par ailleurs, si ce que j'ai écrit n'engage que moi et n'est, en aucun cas, l'émanation d'une quelconque revendication collective, je sais la souffrance, la colère et l'écœurement de nombreux intervenants et responsables, toutes appartenances institutionnelles et identités professionnelles confondues, devant la pérennité d'un système d'aide aux SDF, imbécile et foncièrement sadique.»

À lire absolument.

Le sang nouveau est arrivé. L'horreur SDF
Patrick Declerck, Gallimard, 2005 (94 pages, 5,50 €)



Cette production s'adresse aux adultes qui souhaitent monter un projet global de prévention et d'éducation sexuelle en milieu scolaire. Pour que cette prévention soit cohérente, il importe qu'un partenariat s'établisse entre les différents acteurs concernés : direction, profs, agents PMS-PSE (infirmières, assistantes sociales) et planning familial (surtout psychologues ici). Chacun peut ainsi agir de sa place et en cohérence avec son rôle professionnel et institutionnel. Le film comme le guide sont centrés sur une expérience particulière, mais le second tente de systématiser la démarche : à partir de cette expérience, comment pourrait-on monter un projet du même type dans un autre contexte ?

Précision : à notre sens, contrairement à ce qui se fait habituellement, ce n'est pas le DVD qui «accompagne» le livre, c'est plutôt le «guide» qui vient en appui du film (ça vit, pas de temps mort, réalisation Christian Van Cutsem). Malheureusement, autant le film est parlant, autant le bouquin est bavard – un collage assez brouillon de contenus et de niveaux. Conclusion : regardez le DVD, et puis piochez un peu dans le bouquin.

Encore une chose : ça se passe dans une école de filles. Pas de problème, mais quand est-ce qu'on va un peu s'intéresser aux garçons autrement que comme repoussoirs ?...

Il m'arrive quelque chose...
FLCPF / VIDEP / Groupe Santé Josaphat, 2007
Guide pédagogique (140 pages) + DVD (30')
15 €, diffusion CEDIF, 02/502.68.00, cedif@planningfamilial.net

Depuis quelques années, on parle de plus en plus de l'habitat groupé (aussi appelé habitat partagé ou solidaire) ; diverses études et recherches récentes ont été consacrées au phénomène. Le concept apparaît à première vue comme une réponse au manque de logements « normaux » accessibles – « normal » renvoyant à la norme sociale en matière de logement, qui est chez nous la résidence principale à titre individuel. Ce manque d'accès au logement privé individuel est bien sûr dû à l'évolution du marché immobilier, liée elle-même à de multiples facteurs, où les carences des politiques publiques figurent malheureusement en bonne place. Mais l'habitat groupé n'est pas qu'un pis-aller : c'est aussi un choix positif, basé sur des valeurs et un projet de vie, comme nous allons le voir. Ce peut être également une formule adaptée à une phase de transition dans l'existence d'une personne. Dans ces quelques pages, nous évoquerons diverses formes d'habitat groupé, en nous attachant particulièrement sur celui qui s'adresse aux personnes âgées.

L'habitat groupé

Un projet d'habitat groupé peut être le fait de personnes qui disposent des moyens leur permettant d'aménager le logement dont ils sont propriétaires pour y mener une vie plus communautaire. Cependant, ce sont surtout les formules concernant les personnes disposant de revenus modestes qui retiennent l'intérêt, dans la mesure où elles constituent en même temps une réponse – certes partielle – au manque de logements financièrement accessibles. L'an dernier, une étude sur l'habitat solidaire a été publiée par Habitat et Participation, les Facultés Saint-Louis et Sum Research¹. «La précarité en matière de logement s'explique par la combinaison de deux facteurs, la hausse de la valeur économique de l'habitat² et l'érosion des revenus», écrivent les auteurs de l'étude, qui citent aussi Nicolas Bernard : «Les problèmes de logement fonctionnent comme des amplificateurs de pauvreté, ils

ne se contentent pas d'accentuer les difficultés matérielles préexistantes des occupants, ils les suscitent également³.» Perdre son logement peut en effet être l'amorce de l'exclusion sociale, comme on le voit dans la trajectoire de certaines personnes vivant à la rue.

Améliorer l'accès au logement

Plusieurs types de mesures visent à favoriser l'accès au logement : la plus connue est le logement social, mais il faut y ajouter le réseau des Agences Immobilières Sociales (AIS), les aides fournies par les CPAS en matière de garantie locative et d'allocation de loyer, les initiatives du Fonds du Logement visant à faciliter la location ou l'achat d'immeubles à des

- 1 *Habitat solidaire. Etude sur les possibilités de reconnaissance de l'habitat groupé pour les personnes en précarité sociale*, réalisée pour le Service public fédéral de Programmation Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté et Economie sociale, novembre 2006.
- 2 Les loyers ont augmenté de 26,5% entre 1998 et 2002.
- 3 *Repenser le droit au logement en fonction des plus démunis*, Ed. Bruylant, 2006.



ménages à faibles revenus. On peut citer aussi les appartements supervisés et autres logements de transit, pour les personnes sortant d'une situation de crise.

Cependant, ces mesures ne touchent qu'un nombre limité de personnes⁴ alors que la demande va grandissant. Les logements sociaux ne constituent plus la réponse sociétale par excellence au manque de logements privés accessibles aux plus démunis : leur parc immobilier est tout simplement trop réduit, et les nouvelles constructions trop peu nombreuses. En 2004, dans la Région bruxelloise, 30.000 ménages étaient demandeurs de logements sociaux, alors que les 38.000 logements existants étaient occupés. De même, les AIS sont débordées... Les mesures institutionnelles sont donc insuffisantes. L'enquête INS de 2001 montrait d'ailleurs que 13,7% des ménages *au seuil de pauvreté* consacraient le tiers de leur revenu – ou davantage – à leur loyer. Des initiatives privées se sont donc développées parallèlement aux aides publiques.

Plusieurs publics – très divers – sont potentiellement concernés par l'une ou l'autre forme d'habitat groupé. Mais il s'agit toujours de sous-groupes de populations : clairement, l'habitat groupé ne convient pas à tout le monde, c'est une solution qui s'adresse à des profils personnels bien spécifiques. L'étude déjà citée énumère les suivants :

- Jeunes au sortir d'une institution (soif de liberté et peur d'une totale autonomie) ou après le logement parental (coût trop élevé du logement seul).
- Ex-détenus ayant perdu l'habitude d'une totale autogestion.
- Personnes sans domicile fixe après séjour en maison d'accueil ou lieu d'hébergement, voire après la vie en rue.
- Personnes ayant suivi une cure de désintoxication et souhaitant avoir le collectif comme garde-fou contre le risque de rechute rapide.

- Personnes souffrant de problèmes psychiatriques et soucieuses de ne pas être seulement considérées comme des «cas» mais comme des habitants «normaux», le collectif jouant le rôle de soutien éventuel.
- Personnes âgées encore valides qui souhaitent lutter contre la solitude et maintenir des activités.
- Personnes handicapées capables de vivre en milieu non institutionnel, avec une aide à la vie journalière.
- Membres d'une même famille vivant avec une personne en précarité (en raison de l'âge, du revenu, d'un handicap, etc.). Un obstacle très important est toutefois ici la pénalisation financière quand la personne bénéficie d'un revenu de remplacement.

Cohabitation et revenu de remplacement

Dans les formules de cohabitation, soulignons un hic de taille pour les personnes qui bénéficient d'une allocation de chômage, du revenu minimum d'intégration, du revenu garanti aux personnes âgées ou d'une allocation de remplacement de revenus pour personnes handicapées : si elles sont reconnues comme cohabitantes, le montant de leurs allocations est revu à la baisse. De multiples solutions sont tentées pour maintenir le statut d'isolé, plus favorable. Elles visent toutes à établir ou accroître la crédibilité du projet aux yeux des organismes de contrôle : aménagement des espaces intérieur et extérieur, domiciliation, négociation directe, information quant au sens du projet, accompagnement ou encadrement par une structure professionnelle... Toutefois, il s'agit toujours d'une sorte de bricolage, les solutions sont trouvées au cas par cas et dépendent beaucoup de facteurs individuels. Sur le plan juridique, en effet, la situation est complexe : clairement, la législation n'est pas faite pour donner place à un projet collectif !

4 En Belgique, seuls 6,7% des locataires vivent dans un logement attribué par une instance publique (INS, 2001).

Constatant que certaines formes d'habitat solidaire ont très peu de visibilité sociale, nos auteurs se concentrent sur une trentaine d'expériences très diverses selon le nombre d'habitants, la structure de l'habitat ou la «philosophie» du projet.

- Ils pointent néanmoins quatre caractéristiques essentielles : le coût moindre du logement par rapport au marché, un mode de régulation interne de type autogestion ou cogestion, le rôle du groupe comme soutien à la personne en situation de précarité, et l'accompagnement social.
- Parmi les initiateurs des projets, on trouve d'une part des acteurs institutionnels, d'autre part des personnes privées. En pratique, cependant, la plupart des expériences se situent entre ces deux pôles, le secteur public reprenant souvent à son compte des initiatives privées.
- Parmi les motivations à vivre en habitat solidaire, si la nécessité économique est évidemment très présente, les valeurs ne sont pas pour autant à l'arrière-plan : partage, solidarité et équité, critique d'un système individualiste et d'une société d'exclusion, projet de vie plus communautaire.
- Parmi les plus-values que les personnes retirent de la vie en habitat solidaire, on retrouve l'aspect économique mais aussi une meilleure sécurité (logement mieux adapté, moins de rechutes en cas de sortie de crise, etc.) et une plus-value sociale (meilleure reconnaissance, liens sociaux et réseau informel renforcés, meilleure intégration sociale, articulation de l'individuel et du collectif).
- La mixité peut être plus ou moins forte que ce soit en termes sociaux (personnes en précarité sociale et personnes mieux insérées sur le plan socio-professionnel) ou en termes de précarités (financière, psychologique, relationnelle, physique).

L'habitat groupé pour personnes âgées

Le vieillissement de la population est une tendance démographique bien connue dans tous les pays développés. Mais, si le nombre et la proportion de personnes âgées augmentent et que celles-ci vivent de plus en plus longtemps, leur qualité de vie augmente elle aussi : le nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre sans incapacité sévère augmente en raison des progrès techniques (biotechnologie, chirurgie, informatique) et de l'amélioration moyenne des conditions de vie (hygiène, nutrition, accès aux soins). Le revenu des personnes âgées pose par contre une sérieuse question : si l'on compte parmi elles de moins en moins de pauvres, le revenu de la plupart chute, parfois spectaculairement, à l'âge de la retraite, et de grandes inégalités financières subsistent : en 1997, 13% des ménages âgés se situaient sous le seuil de pauvreté relative dans l'Union européenne, soulignent Valentine Charlot et Caroline Guffens (Le Bien Vieillir ASBL) dans un rapport à la Fondation Roi Baudouin⁵.

Outre ces changements démographiques, poursuivent-elles, des changements socio-culturels majeurs se sont produits après la deuxième guerre mondiale. De multiples bouleversements ont entraîné une nouvelle organisation familiale : réduction de la taille des familles, arrivée en masse des femmes sur le marché du travail, multiplication des séparations, des divorces et des recompositions familiales, nombre croissant de personnes célibataires. Sur le plan culturel, les dernières décennies ont mis en avant la jeunesse et ses exigences de liberté individuelle et de satisfaction immédiate. Dans notre société, la personne âgée a perdu sa place de garant des valeurs et de transmetteur des traditions, et la famille, dans ses nouvelles formes, est de moins en moins prête à l'accueillir. Par

5 *Où vivre mieux ? Le choix de l'habitat groupé pour personnes âgées*, Editions Namuroises, janvier 2006 (p. 19). Le rapport complet est disponible sur www.kbs-frb.be. On peut aussi télécharger sur www.questionsante.be/outils/retraite.html la brochure publiée par le Service Education permanente de Question Santé en 2005 : *Au temps de la retraite, emménager dans un habitat groupé*.



ailleurs, les personnes âgées souhaitent rester maîtresses de leur projet de vie. Mais, victimes d'une dégradation de leur identité sociale (qui, dans notre société, est fortement liée au travail rémunéré), elles sont en butte à «l'âgisme».

Cet ensemble de représentations est un peu le pendant du «jeunisme» : il réduit les personnes âgées à un stéréotype alors qu'il s'agit d'une diversité de personnes, écrit Pascale Martin⁶. Des personnes «diverses par leur position sociale, diverses par leurs âges – on est âgé à tous les âges. Diverses par leur histoire, par la singularité de leur expérience de vie. Donc, quand on parle de "personnes âgées", n'oublions pas cette diversité sociale et culturelle, celle liée à la condition d'être humain tout simplement.» L'âgisme tend également à minimiser ou à dévaloriser les activités des personnes âgées, car nos représentations nous mènent à réduire la notion de travail à l'activité professionnelle rémunérée. Dès lors passent à la trappe toutes les autres activités des personnes âgées qui contribuent à la vie sociale : garde ou surveillance des enfants, aide aux parents plus âgés, services aux familles, travaux domestiques, bénévolat dans l'associatif, soutien moral, activités de soin, rôle dans la socialisation et l'éducation des enfants – sans parler de l'aide financière ni de la transmission des biens à leur descendance.

Ce sont les paradoxes de la situation actuelle des personnes âgées qui invitent à rechercher de nouveaux lieux de vie. À côté du maintien au domicile privé, assorti d'éventuelles structures de soutien, et de l'hébergement classique (maisons de repos, maisons de repos et de soins, résidences-services), on observe des innovations institutionnelles visant à s'adapter aux nouveaux besoins des personnes âgées⁷ et des initiatives sans cadre légal spécifique. C'est parmi ces dernières que se situe l'habitat groupé, défini par V. Charlot et C. Guffens comme «un cadre de vie

destiné à des personnes âgées, alliant vie collective et privative, autogéré par ses habitants à des degrés divers, abritant en moyenne de 5 à 15 personnes, émanant d'une personne ou d'un groupe de personnes physique(s) ou morale(s), sans cadrage légal spécifiquement prévu et sans but de lucre».

Les motivations qui amènent des personnes âgées à choisir cette formule sont multiples et s'entrecroisent souvent chez une même personne : rompre la solitude, par exemple après un deuil; se sentir en sécurité en cas d'accident ou de maladie, voire par peur d'une agression; conjuguer liberté individuelle et vie commune; vivre en collectivité, en communauté; se remettre en projet – mais aussi trouver un nouvel habitat lorsque la maison est devenue trop grande, trop vide, trop dangereuse, ou rappelle douloureusement des souvenirs –; et même rassurer les enfants inquiets ou leur éviter une prise en charge qui serait trop lourde.

Des expériences bruxelloises

Présentons brièvement les expériences bruxelloises citées dans le rapport. La plus ancienne est l'Antenne Andromède, créée dès 1981 par le CPAS de Woluwé-Saint-Lambert. Les problèmes liés à la solitude et les aspects négatifs de l'hébergement dans des institutions de grande taille sont à l'origine du projet. Par ailleurs, confronté à un nombre très élevé de demandes d'admission dans sa maison de repos, le CPAS a été contraint d'imaginer d'autres solutions. Saisissant l'opportunité de louer à la société de logements sociaux de la commune six pavillons initialement destinés à des familles nombreuses, il les a aménagés pour pouvoir héberger des personnes âgées en petites communautés. Les appartements sont de plain-pied, au rez-de-chaussée, avec jardin. Chacun d'entre eux accueille cinq personnes, qui ont

6 Sociologue, membre du Conseil d'administration de l'ASEV. Voir *Le rôle de la personne âgée dans notre société actuelle*, <http://users.skynet.be/asev/documents/pascalmartin.doc>

7 La publication de la Fondation Roi Baudouin cite cinq innovations de ce type, dont une seule à Bruxelles : il s'agit des Trois Pommiers, à Etterbeek, formule d'habitat intergénérationnel et intégratif qui accueille personnes âgées, jeunes mamans en difficulté et personnes handicapées légères.

chacune une chambre privative et partagent le reste de l'espace. Les aides familiales du CPAS interviennent dans l'organisation ménagère selon les besoins et à la demande des résidents. Deux assistantes sociales et une infirmière en santé communautaire ont pour rôles de soutenir la vie relationnelle et d'assurer la coordination sanitaire et la prévention.

Une autre initiative publique était en préparation au moment de la recherche (2006) : il s'agit de Versailles Seniors, à Laeken, à l'origine duquel on trouve Lorebru, une société immobilière de service public ou SISP, et le CPAS de la Ville de Bruxelles. Le projet vient du constat émis par la SISP : la mauvaise qualité du logement des personnes âgées précarisées. Propriétaire d'une centaine de logements sociaux, Lorebru a décidé d'affecter un de ses bâtiments à un projet-pilote d'habitat groupé pour personnes à revenus modestes. Le bâtiment comprendra 32 studios sur quatre niveaux. Versailles Seniors cherche ainsi à associer maintien à domicile et structure d'encadrement. En plus de l'hébergement, le projet comprend la création d'un centre d'information ouvert au quartier.

Signalons encore deux initiatives privées à Etterbeek. Le Jardin du Béguinage est situé dans l'ancienne Cité Jouët-Rey, près de la Chasse⁸. Il comprend huit petites maisons rénovées, individuelles et mitoyennes (sur les 32 que compte la Cité) et accueille des personnes de plus de 60 ans, autonomes et disposant de revenus modestes. Etterbeek a aussi vu éclore une maison Abbeyfield⁹ : chaque maison de ce type accueille de 8 à 12 personnes; elle est gérée par une ASBL dont tous les habitants et certains bénévoles aidants sont membres. «Entre Voisins» gère ainsi depuis 2004 trois maisons de ville mitoyennes, rénovées. L'ensemble comprend huit logements privatifs, une chambre d'accueil temporaire et plusieurs pièces communes. Le projet s'adresse à des personnes vieillissantes autonomes et valides disposant de

revenus modestes. Sans prétendre aucunement à représenter les autres formules d'habitat groupé pour personnes âgées, il va nous en donner un exemple concret.

Abbeyfield

M. Xavier Leroy est le président du Conseil d'administration de l'ASBL. Son intérêt pour ce type de projet ne date pas d'hier : «C'est mon travail en gérontologie sociale qui m'a amené à Abbeyfield : il manquait à Bruxelles un type d'habitat qui allie domicile privé et relations de voisinage, sans pour autant aller jusqu'à la vie communautaire. Car ce qui domine chez les personnes âgées, c'est la volonté d'être chez soi sans perdre la solidarité. Je résume cela par une formule : "autonome chez moi, solidaires chez nous"... Il faut se rendre compte qu'il existe une tranche d'âge très large – grosso modo entre 55 et 75 ans – réunissant des personnes qui n'exercent plus de travail professionnel, dont les enfants ont fondé leur propre famille et qui ne sont pas dépendantes. On se fait une image stéréotypée de la personne âgée, mais nous avons ici une personne de 84 ans qui est auxiliaire chez ATD Quart-Monde et une autre qui a 94 ans et est encore très alerte. Et ce ne sont pas les moins actives parmi les habitants !»

Mais d'où vient le projet Abbeyfield ? «À l'origine se trouve un major de l'armée britannique, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, dans un pays en ruines. Autour de lui, à Londres, il voit de nombreuses personnes vivant dans des conditions très difficiles, sans beaucoup de ressources, déprimées, souffrant de solitude; ce sont très rarement des couples, souvent des veufs ou veuves de guerre. Le projet est basé sur le volontariat : il s'agit de soutenir ces personnes et de les aider à former une maison familiale. Ce n'est pas un hasard si ce projet naît en Angleterre : l'habitat groupé y est beaucoup plus fréquent que chez nous (je pense notamment

8 Qui abrite aussi d'autres projets : voir *Bruxelles Santé* n° 34, pp. 2-5.

9 Du nom de la rue londonienne qui accueillit le premier habitat groupé dès 1956.

à la pension de famille) et le volontariat est très présent. Des comités se sont dès lors constitués pour trouver des immeubles, financer l'implantation et apporter un soutien administratif, technique ou autre : car il est très important que les projets soient économiquement viables, que l'habitat groupé soit moins coûteux que de vivre seul ou en institution. L'idée a rencontré un grand succès. Il existe aujourd'hui un millier de maisons Abbeyfield en Grande-Bretagne, et environ 300 dans 13 autres pays, dans le Commonwealth et en Europe. En Belgique, Habitat et Participation recense 75 habitats groupés, toutes formules confondues, y compris celles où les habitants sont propriétaires de leur logement.»

dans une commune des personnes qui ne sont pas à charge, s'engagent dans l'associatif et contribuent à la vie des quartiers. Le propriétaire de la maison est la Commune d'Etterbeek, dont le bourgmestre, M. De Wolf, nous a mis en rapport avec sa Régie foncière. Trois immeubles contigus, qui étaient dans un état déplorable, ont été réaménagés selon un plan conçu avec l'architecte de la Régie; en fait, ils ont été refaits de fond en comble. L'ASBL a conclu avec la Commune un bail emphytéotique de 35 ans à un prix très favorable – 1.900 € par mois (pour 8 personnes) – étant donné que la Région de Bruxelles Capitale avait financé la rénovation à hauteur de 50%.»



La maison Abbeyfield d'Etterbeek, côté pile : le jardin.

Comment les choses se sont-elles passées en pratique ? La maison Abbeyfield d'Etterbeek est une initiative privée qui a obtenu un soutien très important des pouvoirs publics communal et régional. Xavier Leroy : «Je pense que c'est un plus pour la Commune, non pas en termes financiers, mais en termes de bonne gestion de l'habitat et de l'environnement, et aussi en termes humains : l'habitat groupé attire

Des questions juridiques

Un aspect mérite d'être souligné : l'habitat groupé, hors institution, n'a pas de statut juridique clair. «Certains disaient que nous devions nous plier, sinon aux normes des maisons de repos, du moins à la législation des résidences-services. Mais celle-ci exige une permanence 24h/24, 7 jours sur 7. Ici, rémunérer une permanence de ce type pour 8 personnes, c'est impossible, c'est du luxe ! À la Région bruxelloise, tout le monde s'accorde avec nous pour dire non. Mais nous ne sommes pas opposés à des règles – que nous avons d'ailleurs formulées dans notre règlement d'ordre intérieur. En outre, le Code du logement prévoit toute une série de mesures concernant la sécurité, la salubrité, etc., et on ne peut pas ouvrir ce type de maison sans en tenir compte, ni sans faire venir les pompiers (qui nous ont d'ailleurs imposé d'ajouter un escalier extérieur en cas d'incendie).»

Autre aspect juridique : «Tous les habitants sont membres de l'ASBL; le statut de membre est lié à l'accès à l'habitat. Les membres désignent un conseil d'adminis-

tration où siègent aussi des personnes extérieures qui soutiennent le projet, et qui comprend au moins la moitié d'habitants mais dont le président est toujours extérieur. Chaque habitant verse une provision qui englobe sa part de loyer, les charges, le raccordement au téléphone et à la télé-distribution et un repas par jour. Le total se monte à 650 € par mois, mais on peut envisager une diminution en fonction des ressources réelles de la personne. Cela nous semble cohérent puisque la Région est intervenue pour que l'habitat soit destiné à des personnes disposant d'un revenu modeste.»

Comment devient-on habitant et membre d'«Entre Voisins» ? Il faut suivre la procédure suivante :

1. Le président reçoit le candidat pour lui expliquer le fonctionnement de la maison.
2. Si la personne est d'accord, il lui demande de rédiger une lettre de motivation.
3. Le candidat est mis en contact avec une personne-ressource, avec laquelle il a un échange plus approfondi.
4. Il rencontre les habitants par petits groupes.
5. Il rencontre un médecin (pour vérifier qu'il n'y a pas d'obstacle sur le plan médical) et une assistante sociale (notamment pour examiner la question financière abordée plus haut).
6. Il vient passer une quinzaine de jours à la maison (il loge dans la chambre d'ami).
7. Les habitants se réunissent et votent pour ou contre l'admission à la majorité des deux tiers.
8. Le Conseil d'administration vote à son tour. D'une part, c'est une obligation légale pour être membre d'une ASBL ; d'autre part, ce n'est pas un simple entérinement du vote des habitants, c'est plutôt un garde-fou.

La vie au quotidien

Une fois ces étapes franchies, voici notre candidat dans les murs. Mais comment cela se passe-t-il au quotidien dans un habitat groupé ? Relevons des questions telles que l'équilibre entre vie privée et vie collective, l'organisation et la répartition des tâches, les problèmes de santé... Pour pouvoir harmoniser vie privée et collective, dit Xavier Leroy, la condition préalable est d'ordre architectural : «Chaque personne doit disposer d'un véritable habitat privé qui permette une vraie indépendance – recevoir des amis, par exemple. Les habitants veulent garder le mode de vie qu'ils avaient auparavant, poursuivre leurs activités, qu'ils suivent des cours de langue ou une formation artistique ou qu'ils exercent comme bénévoles dans une association. Mais ils souhaitent aussi pouvoir compter sur des personnes avec lesquelles ils entretiennent des liens de solidarité et ont des activités communes, par exemple – comme c'est le cas ici – organiser régulièrement des repas collectifs. Ce qui implique de se mettre d'accord ! Il faut composer le menu, faire des courses, conserver les denrées, préparer le repas, faire la vaisselle et la ranger... Toutes ces opérations doivent être effectuées par des gens qui ont acquis depuis longtemps des habitudes de vie différentes ! Ce n'est pas facile, mais le conflit est une donnée fondamentale de toute vie en groupe.»

En cas de conflit difficile à résoudre, comment procède-t-on ? «En créant un espace où l'on peut exprimer ce qui ne va pas et où l'on essaie de trouver des solutions (ce dont nous avons un triste contre-exemple aujourd'hui en Belgique). Ici, nous avons de la chance : pour nous aider à discerner qui, parmi les candidats, serait susceptible de bien s'insérer dans le projet et s'entendre avec les autres habitants, nous avons contacté une personne-ressource, qui a bien voulu travailler bénévolement. Et c'est le groupe lui-même qui lui a demandé d'assurer un suivi. Elle vient une

fois par mois, et c'est très précieux. Mais cette formule n'est pas exportable telle quelle, chaque groupe doit imaginer un moyen qui lui convienne.»



«Entre Voisins» : une des pièces de séjour communes.

Comment les tâches communes sont-elles organisées et réparties ? «C'est une question très importante, car elle pose aussi la question du pouvoir. Dans le projet initial, en Grande-Bretagne, un responsable rémunéré – *the housekeeper* (un peu comme la *baas* ou la *bazin* dans un kot d'étudiant à Leuven autrefois) – veille au bon fonctionnement, a l'œil à tout, organise les menus, les achats et la vie de la maison. En Belgique, chaque maison s'organise à sa façon, et certaines ont adopté le même système. Ici, les habitants organisent entre eux le partage des tâches et ils nomment parmi eux, pour un mois ou deux, quelqu'un qui assure la coordination interne et externe. En dehors de cela, chacun a ses responsabilités : entretenir le jardin, sortir les poubelles, assurer le secrétariat des réunions, s'occuper de la trésorerie, gérer les achats des denrées non périssables, faire le lien avec l'aide familiale qui vient une ou deux fois par semai-

ne aider à la préparation du repas... Il y a aussi un aide ménager qui vient chaque semaine pour le gros entretien.»

Et en cas de problème de santé ? «On nous pose souvent la question. Eh bien, nous nous débrouillons tout simplement comme les personnes âgées qui vivent chez elles ! Nous utilisons les services de santé courants : les soins à domicile, la maison médicale du quartier... Mais beaucoup de problèmes peuvent se résoudre, comme dans une famille, par un coup de main des proches : quand un habitant a une petite maladie ou un accident mineur, l'aide des voisins suffit le plus souvent. Quand le problème est plus grave, on fait ce que l'on peut. Par exemple, une habitante qui avait dû subir une opération importante était en réadaptation, et on s'est demandé si elle pourrait revenir : les habitants étaient d'accord de faire l'essai avec le soutien des soins à domicile. Mais, finalement, la personne est décédée... À ce propos : chaque habitant désigne un répondant auquel il confie ses instructions au cas où une décision devrait être prise alors qu'il est dans l'incapacité de la prendre.»

On voit que l'habitat groupé, ce n'est pas rose bonbon : c'est la vie qui va, avec ses hauts et ses bas, et sa fin aussi. Et, pour revenir au début de cet article, ce n'est pas non plus, au niveau sociétal, LA nouvelle réponse au manque de logements accessibles aux personnes à revenu modeste. Laissons le dernier mot à Xavier Leroy : «Des initiatives comme celle-ci ne seront jamais extrêmement répandues, elles s'adressent à un profil particulier de personnes âgées, autonomes et indépendantes, et en même temps désireuses de participer à une vie collective. On ne forme pas les gens comme on le fait dans les communautés religieuses, mais c'est une école de vie citoyenne : apprendre à respecter les autres, à accepter les différences, à se montrer solidaire...»

Dossier réuni par Alain Cherbonnier

Et si on s'écrivait ?

Depuis le printemps 2006,
Question Santé propose
chaque année à Bruxelles une
formation/atelier d'écriture
de six jours.

Au départ de cette offre, un constat : nombre de travailleurs de l'aide aux personnes et de la santé sont amenés à écrire professionnellement, et ils ont des choses originales, intéressantes voire passionnantes à dire sur leur expérience, leurs activités, leur public, leurs projets. Mais, lorsqu'il s'agit de mettre ces choses noir sur blanc, c'est souvent le blocage. Et quand on arrive à surmonter l'obstacle, on tombe trop souvent dans la confusion (on n'arrive pas à sortir du «brouillon»), le formalisme et même le jargon professionnel.

C'est que la formation scolaire nous a, à tous, transmis des normes en matière d'écriture. Des normes qui se font fréquemment pesantes, envahissantes, paralysantes. Le stéréotype scolaire du " bien écrire " est un vêtement qui gêne aux entournures, à tel point qu'on préfère parfois ne pas écrire du tout. Et puis, l'école n'a pas laissé que de bons souvenirs : règles compliquées à retenir et à appliquer, remarques en rouge dans la marge, mauvaises notes...

Oui mais. Et si on s'en taillait un sur mesure, de vêtement ? Si on retrouvait le plaisir de choisir un sujet et de le dérouler ? Si on apprenait à se sentir libre de développer une image, de raconter une action, de construire un texte comme on construirait un objet ? Si on se rendait compte que l'on est capable d'écrire avec inventivité, créativité, et peut-être trouver son style à soi ?

À ceux et celles qui ont envie de relever ce défi, nous proposons donc ce petit programme. Les trois premières journées sont consacrées à se déprendre des stéréotypes et des normes scolaires et surtout à *prendre plaisir* à écrire, à voir la consigne comme un cadre stimulant à l'intérieur duquel «il y a du jeu». Dire JE, écrire pour soi, lire ce que l'on a écrit et échanger avec les autres ses apprentissages et ses découvertes.

Dès le début, mais surtout au cours des trois journées suivantes, on explore progressivement, toujours de manière créative, des types d'écritures plus classiques ou plus techniques, comme par exemple la chronique, l'éditorial, l'interview, le récit, le billet d'humeur, l'article de presse...

Les prochaines dates sont les mardis 26 février, 18 mars, 8 et 29 avril, 20 mai et 10 juin, de 9h00 à 16h30. Le groupe comprend 6 à 10 participants. La participation aux frais est de 60€/personne (couvrant les boissons et les documents distribués).

Les personnes intéressées peuvent contacter le formateur-animateur, Alain Cherbonnier, licencié en lettres romanes, journaliste (Bruxelles Santé), chargé de projet à l'ASBL Question Santé.
Tél. : 02/512.41.74 ;
e-mail : alain@questionsante.org

Écriture. Je ne me croyais pas douée. D'ailleurs je ne le suis peut-être pas. Mais pas de complexes, ce n'est pas ça le plus important. Intuition, spontanéité, lâcher-prise, des mots dont je ne connaissais l'existence que pour les avoir lus dans un dictionnaire. Jamais pour les avoir expérimentés. (...)

Chronique (Cristina)

J'ai toujours aimé lire. Je pourrais faire mienne cette phrase d'Oscar Wilde : «Les livres qu'on ne relit pas sans cesse avec plaisir ne valent pas la peine d'être lus.» (...)

Oh oui, lire, quel plaisir !

Écrire ? Recopier des citations en s'appliquant à bien former les lettres en caroline ou en gothique, les pleins et les déliés de l'anglaise, choisir la couleur de l'écoline, la plume, la mise en page... Oh oui, calligraphe, quel plaisir !

Écrire ? Un plaisir ? Certainement pas ! Une obligation ! Pour l'école, pour l'administration, pour le travail. Le boulot, justement, où écrire devient de plus en plus important. Une formation, un atelier s'impose !

La première fois que j'ai participé à cet atelier d'écriture, je m'attendais à retrouver les règles, les obligations ; j'ai découvert le plaisir de jouer avec les mots, de créer, de s'évader.

Chronique (Anne-Lise)

(...) J'ai relu mes textes que l'animation avait suscités. Je n'en reviens pas ! Où ai-je puisé ces idées ? Comment me sont venus les mots ?

Dans le train, je me souviens du groupe la dernière fois. Je suis pleine d'admiration, d'étonnement et tout à coup aussi d'amour de l'écriture. J'ai bien aimé me laisser aller dans l'imaginaire de chaque participante. J'ai bien aimé l'implication de l'animateur, ses interventions, son attention à nos paroles, son écoute de «l'au-delà de nos écrits». (...)

Chronique (Francine)

Un carré de papier jaune, vierge
Si étroit et pourtant il me semble
si vaste
Il s'offre, il attend, prêt à recevoir
les mots qui viendront le remplir
Ouvert à tous les possibles
Accueillant et joyeux
Collé sur la table telle une petite
fenêtre creusée dans le bois
Telle une lucarne dans une pièce
obscur
Il laisse passer un filet de lumière
Sa couleur jaune m'éblouit
Je sais qu'au-delà s'étend une
immense plaine

A partir d'un projet (Cristina)

Neuf participantes
Un formateur
Seize chaises multicolores
Six tables brunes
Deux billets d'humeur
Une consigne non comprise
Un article sérieux
Un sérieux coup de pompe
Une histoire à six mains et trois bics
Un conseil
Un paquet de feuilles par terre
Six sacs à mains sur le sol
Une musique langoureuse
Neuf voix différentes
Un texte rieur
Deux histoires tristes
Trois courriers pleins d'humour
Un récit assez court
Deux pages blanches
Trois lectures attentives
Neuf participantes pleines d'énergie
Neuf histoires différentes
Cent récits j'ai écouté
Cent fois j'ai apprécié
Cent fois j'ai appris
Un récit de vie
Une vie dans la rue
Une route à traverser sous la pluie
Un dialogue à construire
Une cabane dans les arbres
Un retour en train
Une personne pauvre pleine de ressources
Un mariage dans les prochains jours
Cent fois merci

Evaluation «à la Prévert» (Lili)

Bruxelles Ville Région en Santé

«Voisins d'Europe», bilan et perspectives

Bruxelles, le 9 novembre ; il est 9h00. Alors que la pluie s'acharne au dehors, il règne une atmosphère étrangement solennelle et chargée d'émotion au 5ème étage du bâtiment Jacques Delors, qui abrite le Comité des Régions.

Un lieu fortement symbolique pour la présentation du bilan de Voisins d'Europe : durant les 30 mois qu'aura duré ce projet, des habitants de Belfast, Bruxelles, Lyon et Milan se seront mobilisés pour améliorer leur cadre de vie, ils auront voyagé et rencontré des habitants d'autres villes, et échangé sur leurs expériences respectives.

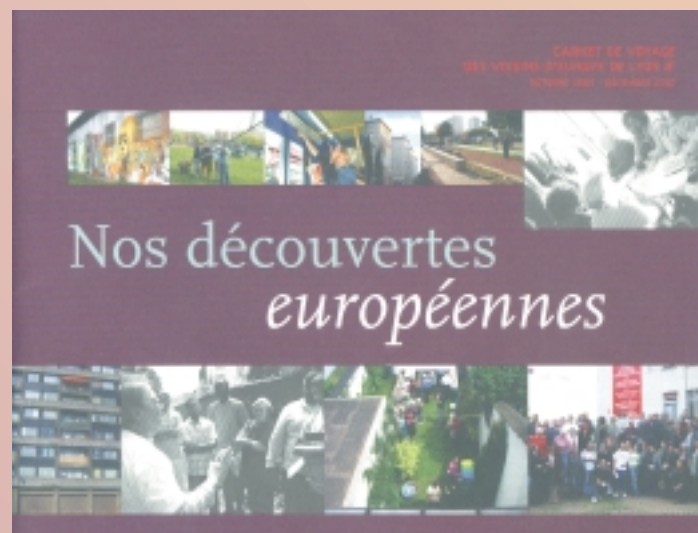
Au terme de ce projet, on peut dire qu'une dynamique encourageante s'est mise en route ; des habitants soucieux de contribuer au bien-être et au bien-vivre de leur quartier se sont penchés sur certains problèmes ou nuisances. Sur le terrain, cela s'est traduit par des réalisations concrètes :

- La mobilisation à Belfast a contribué à lutter contre le sentiment d'insécurité dans deux parcs publics et à rapprocher deux communautés confessionnelles qui avaient du mal à dialoguer à cause de la situation politique.
- À Bruxelles, grâce à des habitants qui ont interpellé leurs responsables communaux, divers sites ont retrouvé un second souffle (bassin de natation, jardin pédagogique, etc.).
- Un groupe d'habitants de deux quartiers de logement social lyonnais a élaboré un outil de dialogue avec les institutions locales, le diagnostic " en marchant ", qui permet de réfléchir sur l'aménagement des espaces publics.
- La Ville de Milan s'est, quant à elle, concentrée sur deux sites dont le but est d'encourager une cohabitation harmonieuse entre différents groupes de population.

Voisins d'Europe a fait l'objet d'une évaluation confiée à l'Université Polytechnique de Milan. Les conclusions et des pistes d'action ont été consignées dans un guide pratique accompagné d'un CD-rom. Deux documents les complètent : un DVD de 60' qui retrace les grandes étapes du programme et un carnet de voyages réalisé par les partenaires lyonnais, «Nos découvertes européennes».

Bruxelles Ville-Région en Santé, qui coordonnait le programme, a terminé cette journée en présentant le

projet d'un centre de ressources, le Réseau Voisins d'Europe, qui permettrait de prolonger, de capitaliser et de diffuser ses résultats. Il rassemblerait les groupes d'habitants et les villes partenaires et offrirait à ses membres différents services dont un site Internet. Du point de vue de ceux qui ont participé à l'expérience, ce serait un outil précieux, même si certains points méritent encore d'être éclaircis. Mais ce souhait sera-t-il entendu par l'Union européenne, pour laquelle INTERREG IIIC est bel et bien terminé ? Car le Président du Comité des Régions n'a pas caché que les priorités d'INTERREG IVC seraient resserrées autour des objectifs «Convergence et Compétitivité régionale et Emploi». Quoi qu'il en soit, Voisins d'Europe aura montré que les citoyens, experts de leurs quartiers, représentent des partenaires que les décideurs locaux ne peuvent pas ignorer. En cela, un pari est gagné.



écho du CLPS

La belle de la fête est de sortie

Cet automne, Quality Nights, le label de la fête, est devenu concret pour les amoureux de la nuit. Orienté vers la promotion de la santé, il propose une série de services dans onze lieux majeurs de la capitale.

Le but ? Améliorer le bien-être des gens qui sortent.

Bases du partenariat, critères de qualité, endroits participants et perspectives : tous les détails !

Sa carte d'identité brille dans la nuit.

Nom : Quality Nights.

Date de naissance : le 28 septembre 2007.

Lieu : Bruxelles.

Large campagne de presse, nombreux flyers, site internet, roulotte enflammée par une DJ, animations avec grapheur et comédiens, stands dans une dizaine de soirées lors de la Nuit Blanche... Le public festif semble enthousiasmé par ce projet de réduction des risques et de promotion de la santé.

Le label rassemble, autour d'un même objectif de promotion de la santé, des discothèques, des salles de soirées et des organisateurs de soirées itinérantes. A l'origine de cet élan, Modus Vivendi – projet Modus Fiesta – en partenariat avec le Centre Local de Promotion de la Santé de Bruxelles et avec le soutien du Ministre Président de la Commission communautaire française, M. Benoît Cerexhe. Le label vise l'ensemble des noctambules, de tous âges. Il garantit des normes de bien-être identiques dans tous les lieux participants. Les fêtards, responsabilisés et respectés, peuvent faire le choix de diminuer les risques liés à leurs sorties.

LES SERVICES DE QUALITY NIGHTS

En février 2007, sept cents fêtards des lieux signataires ont proposé 400 noms différents, des plus festifs aux plus farfelus. Les responsables des lieux ont tranché : ce sera Quality Nights. Un logo, qu'on vous laisse décoder, vient le visibiliser. Couvrant une belle brochette de domaines, les services proposés par Quality Nights se partagent en deux groupes : six services communs à tous les lieux signataires et six services «bonus», variables suivant les endroits.

Eau gratuite. Tous les lieux Quality Nights proposent de l'eau potable gratuite, facilement accessible, dans la plupart des cas sur simple demande au bar et parfois via une fontaine en libre service. Boire de l'eau régulièrement et en petite quantité réduit les risques de déshydratation, plus élevés lorsque l'on danse dans une ambiance surchauffée.

Préservatifs à prix modique (de la gratuité à 1 € pièce, suivant les lieux). Moyens efficaces de se protéger des infections sexuellement transmissibles, les préservatifs sont en vente auprès du personnel ou parfois dans un distributeur automatique.



Bouchons d'oreille à prix modique. Sur le même mode que les préservatifs, chaque lieu signataire propose des bouchons d'oreille, gratuits ou entre 0,25 € et 1 € la paire. Un moyen nécessaire quoique non suffisant pour réduire les risques de bourdonnements, de sifflements ou de surdité. Le public peut donc se protéger de l'écoute de musique amplifiée à haut volume.

Brochures d'information sur la santé. Un présentoir contenant des flyers et des carnets gratuits d'information santé en général : vie affective et sexuelle, sécurité routière, musique amplifiée (voir encadré)... Chaque lieu propose entre 6 et 10 brochures différentes, sélectionnées pour son public. Ce présentoir reprend aussi tous les emplacements des services disponibles.

Alerte rapide en cas de circulation de drogues à hauts risques (fortement dosées, coupées avec des substances douteuses, etc). Ces alertes précoces décrivent le type de produits concernés et mentionneront des conseils de réduction des risques liés à l'usage de ces produits.

Personnel sensibilisé. Dans chaque structure, la moitié des barmens, ouvriers et autres travailleurs sont désormais sensibilisés aux premiers gestes d'urgence, à la gestion des conflits, aux risques liés à la musique amplifiée, à la réduction des risques liés à l'usage de drogues, etc. Par petits groupes, chaque membre du personnel a participé à deux soirées de sensibilisation axées sur les difficultés et les attentes de chaque lieu. Chacun est reparti avec un syllabus. Au total, une dizaine de modules a déjà touché plus de 150 travailleurs.

Des services «bonus». Suivant les endroits, accès aux personnes à mobilité réduite, stands d'information sur les drogues, salle de repos, système d'urgence médicale, système de retour à domicile, salle non-fumeurs isolée.

LES LIEUX QUALITY NIGHTS

D'emblée, onze lieux majeurs des nuits en Région bruxelloise ont adhéré sur base volontaire à l'objectif général du projet. Engagés par écrit, ils ont mis en place l'ensemble des services de base communs à tous les lieux Quality Nights. Les élus : Bulex, Fuse, Halles de Schaerbeek, Jeux d'Hiver, Magasin 4, Mirano, Nemo, Recyclart, Ric's Art Boat, Structure Béton, You. Une évaluation du label aura lieu cet hiver. L'intention est de développer cette initiative dans d'autres lieux bruxellois et d'autres villes belges et européennes. Et d'intensifier la participation des fêtards.

*Pour le CLPS de Bruxelles,
Bégonia Montilla
et Dominique Werbrouck
Pour Modus Vivendi (Modus Fiesta),
Karim Majoros*

Tous les détails sur
www.qualitynights.be

Une brochure d'information sur les risques
liés à l'écoute de musiques amplifiées en milieux festifs

Petit tempo de la conception de cette brochure...



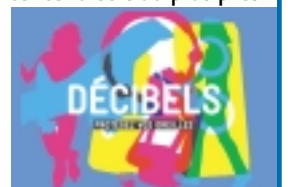
Temps 1 : Le processus de travail est coordonné par le CLPS de Bruxelles en collaboration avec Modus Vivendi.

Temps 2 : Des professionnels des ASBL Question Santé, Belgique Acouphènes, Bruxelles Environnement, CLPS de Bruxelles et Modus Vivendi, ainsi qu'un médecin ORL et un ingénieur du son se réunissent pour déterminer le contenu. Les décibels, c'est quoi ? Quels sont les effets du bruit sur la santé ? Quels sont les risques des musiques amplifiées ? Comment protéger vos oreilles ?

Temps 3 : un travail est mené en étroite collaboration avec des graphistes.

Temps 4 : Une version déjà aboutie est soumise à un " focus group " composé de jeunes fréquentant les lieux de fête bruxellois, afin de récolter leurs avis tant sur le contenu que sur le graphisme, pour tenter d'être au plus près de leurs préoccupations, langage, look...

La fête peut commencer... La brochure est prête.
Elle sera diffusée très prochainement dans les lieux de fête signataires du label.



élargissons le débat

Vers une nouvelle résolution en matière de santé au Parlement francophone bruxellois

«Les pays qui offrent à leur population la plus longue espérance de vie à la naissance (Japon, Suède) sont aussi ceux où la différence de revenus entre les classes sociales est la plus faible. Tout ce qui favorise la cohésion sociale contribue à la croissance de l'espérance de vie.» (Lydwine Verhaegen)

Cet extrait du rapport fait au nom de la Commission de la Santé à propos de l'évaluation des décrets santé mentale et toxicomanie illustre parfaitement les enjeux de la santé en Région bruxelloise. Une Région où la pauvreté gagne chaque jour du terrain, où la taille des ménages diminue avec le temps, où l'isolement est un facteur de risque pour la santé mentale. Le travail d'audition des experts de la santé a fait non seulement l'objet d'un rapport très complet sur les multiples facettes de la santé mais se conclut aujourd'hui par une proposition de résolution qui invite le Collège à soutenir l'offre de soins de première ligne, à renforcer la coopération avec tous les acteurs institutionnels de la santé et à envisager des démarches novatrices répondant aux besoins des populations défavorisées.

*André du Bus (cdH)
Député bruxellois et à
la Communauté française*

Les ondes électromagnétiques : péril en la demeure !

Le 14 février 2007, le Parlement bruxellois votait l'ordonnance qui vise à limiter la puissance des ondes électromagnétiques issues d'antennes de télécommunication mobile situées dans l'espace extérieur. Cette ordonnance «antennes GSM & Cie» est aujourd'hui l'objet de deux recours, l'un émanant des opérateurs, et l'autre du Ministre de la... Santé, Rudy Demotte ! Une incertitude pèse donc sur cette ordonnance malgré le niveau croissant de rayonnement dans notre Région.

Ceci étant, se préoccuper des ondes issues des antennes relais GSM et UMTS, c'est bien, mais c'est insuffisant. En effet, les ondes auxquelles nous sommes soumis ou auxquelles nous soumettons incons-

ciemment les autres proviennent souvent d'appareils installés et utilisés à l'intérieur de nos lieux de vie ! Je pense notamment aux téléphones DECT (portable d'intérieur), au WiFi (entre PC ou entre PC et ligne fixe), qui constituent l'essentiel de la pollution électromagnétique intérieure, d'autant que la base du DECT émet fortement et en permanence même si on ne l'utilise pas ! A noter qu'une partie de ce rayonnement traverse les murs.

Dans ce cadre, j'ai interpellé les ministres bruxellois afin de connaître la situation dans les écoles, les maisons de repos, les crèches, les hôpitaux, les administrations... Manifestement, ces technologies sans fil se généralisent. Il est vrai que c'est facile, que la plupart des gens ne sont pas au courant de leur nocivité, et pourtant, quand on sait les efforts des hôpitaux pour lutter par exemple contre les maladies nosocomiales, il est paradoxal de constater que des systèmes de communication sans fil qui présentent un risque pour la santé soient aussi répandus.

Aujourd'hui, la législation en matière d'ondes électromagnétiques issues des appareils de particuliers (DECT, WiFi, GSM...) est quasi inexistante. Ecolo a déposé à la Chambre une proposition de résolution visant à réduire l'exposition des usagers de ces émetteurs d'ondes, mais aussi à reconnaître la sensibilité aux rayonnements comme maladie. Au Parlement bruxellois, je tente, via les compétences telles que la tutelle sur les communes et les hôpitaux, d'objectiver le phénomène, visant à ce que les ministres informent la population et prennent des décisions pour limiter cette pollution.

*Dominique Braeckman
Présidente du groupe Ecolo à la COCOF*

Le transport scolaire des enfants avec un handicap

Les enfants porteurs de handicaps sont en général scolarisés au sein d'établissements spécialisés. Afin de garantir l'obligation scolaire à Bruxelles, la COCOF organise un système de bus gratuits qui conduisent l'enfant de son domicile à son établissement scolaire et l'en ramènent sitôt les cours terminés.

Si, pour certains enfants, ces trajets en bus se passent très bien, pour d'autres, la durée des déplacements peut dépasser 3 à 4 heures par jour. Autrement dit, certains enfants passent quotidiennement plus de temps dans le car qu'ils n'en ont pour eux, à la maison. L'éloignement de l'école par rapport au domicile s'ex-

plique quant à lui par la nécessité de trouver une école ayant un projet pédagogique thérapeutique ainsi qu'une structure de soins répondant aux besoins particuliers de l'enfant. Pour faire face à cette situation, des initiatives intéressantes (bus supplémentaires pour certaines écoles, transport INAMI, utilisation de titres-services...) ont été prises tant par les parents que par les écoles concernées. Mais force est de constater qu'elles ne sont pas suffisamment soutenues, voire même entravées. Au vu de ces éléments, différentes mesures devraient être prises en priorité :

- Le transport scolaire d'enfants handicapés ne doit plus être considéré comme un luxe, mais il doit être établi en concertation avec la famille ou l'institution en charge de l'enfant, ainsi qu'avec l'institution scolaire.
- Pour la sécurité et le confort des enfants, la durée des trajets doit être diminuée et les trajets doivent se faire en présence d'un convoyeur et de chauffeurs ayant une connaissance suffisante de Bruxelles et une capacité de communiquer avec les enfants et les parents.
- Les différentes instances concernées par le transport scolaire des enfants handicapés (COCOF, INAMI, STIB...) doivent améliorer leur collaboration.
- Le concept de «concurrence déloyale», concept suranné et totalement inadapté face à la scolarisation de l'enfant handicapé, ne devrait plus être utilisé pour interdire les initiatives de transport collectif alternatif.
- Abolir la mesure interdisant le transport scolaire pour les enfants handicapés mentaux légers, les enfants avec troubles de comportement et les enfants sourds de plus de 12 ans.
- Permettre la liberté de choix de l'école en tenant compte du handicap de l'enfant.

Afin de garantir le bien-être, l'épanouissement et l'équilibre de ces enfants, il est dès lors primordial d'évaluer et d'améliorer les mesures prises en matière de transport scolaire.

*Caroline Persoons, Présidente du groupe MR,
et Isabelle Molenberg, Députée MR-FDF
(Pour tout renseignement : 02/549.66.24)*

Le sport se conjugue au féminin pluriel

Le sport est une composante essentielle de l'éducation tant pour les garçons que pour les filles. Il permet non seulement l'épanouissement physique et intellectuel mais aussi l'apprentissage de la vie en société, dont le respect des autres et de soi-même. Néanmoins, force est de constater que les organisations, les structures et l'encadrement sportifs ont été

conçus pour la gent masculine et doivent donc être adaptés à l'apparition des femmes dans le monde sportif. Apparition timide au demeurant car, malgré les avancées réalisées, le sport reste encore un monde très masculin. En 2003, le Ministre Rudy Demotte, alors ministre de la Santé dans le gouvernement de la Communauté Wallonie-Bruxelles, a commandé une étude portant sur le sport au féminin¹. Celle-ci concluait que les femmes sont aujourd'hui plus présentes dans le monde du sport mais elle posait néanmoins quelques constats :

- Dans le cadre du travail comme dans celui du sport, les femmes doivent vaincre des difficultés matérielles (accueil pour les enfants) et les réticences psychologiques liées à la culpabilisation de femmes peu habituées à rechercher leur propre accomplissement.
- Les sports féminins continuent à peu intéresser les médias et les sponsors.
- Les femmes restent largement minoritaires dans les postes à responsabilités dans les milieux du sport.
- Au quotidien, les femmes souffrent d'un manque de services propices à leur pratique sportive.

Face à ces constats, il incombe aux pouvoirs publics de mener des politiques volontaristes et de soutenir des actions spécifiques pour encourager le sport féminin. La Région bruxelloise n'échappe pas aux constats posés et, en son sein, l'essentiel des investissements d'infrastructure est consacré à des sports plutôt masculins. Dès lors, les moyens collectifs investis notamment dans les stades ou les clubs ne profitent que peu aux publics féminins.

Interpellé à ce sujet à la Commission communautaire française, le Ministre Emir Kir a mis en exergue les initiatives qu'il a soutenues il y a peu. En avril dernier, il a lancé un appel à projets "Sport au féminin" et obtenu la réponse de 9 associations bruxelloises qui se sont engagées à inciter les filles et les femmes, dont celles issues des quartiers les plus populaires de notre région, à la pratique sportive. Ces associations vont organiser des activités physiques et créer des partenariats avec des clubs sportifs pour sensibiliser davantage le grand public à la pratique du sport au féminin. Cette initiative permet non seulement d'attirer les filles et les femmes dans un monde encore trop peu ouvert à la gent féminine mais elle ouvre aussi le débat et la réflexion sur une thématique déjà fortement prise en compte par nos voisins, comme la France par exemple².

*Fatiha SAIDI - Députée PS
Présidente de la Commission Santé de la COCOF*

1 Groupe d'étude pluridisciplinaire sport et société de l'Université Libre de Bruxelles (GEPSS-ULB), http://www.egalite.cfwb.be/upload/album/AP_91.htm
2 http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/sports_1/acces-au-sport-plus-grand-nombre_32/femmes-sport_25/femmes-sport_853.html

Programmes locaux et régionaux de santé

Du 1er au 4 avril prochains se tiendra à Mons le 3ème **colloque international** des programmes locaux et régionaux de santé, sous le titre «Des territoires en action pour la santé de tous».

Quatre journées d'échanges de savoirs et de pratiques à la Faculté polytechnique de Mons, organisées par Santé Communauté Participation ASBL. Pré-programme et bulletin d'inscription en ligne sur www.mons2008.info (programme définitif en février).

Femmes enceintes en grande précarité

Depuis 1999, Aquarelle a eu le plaisir d'annoncer la naissance de 1.438 bébés et est toujours dans l'attente d'heureux événements !

L'équipe est composée de sages-femmes et permet à des mamans vivant souvent dans une extrême précarité d'accéder aux soins médicaux pendant leur grossesse et après l'accouchement. Pour offrir à leurs bébés un accueil plus confortable, **les dons sont les bienvenus** sur le compte 001-3596162-60 (déductibilité fiscale à partir de 30 €).

Contact : Linda Doeraen au 0479/409.210, ou Martine Vanderkam au 0476/464.969.

Prévention du Suicide

Le Centre de Prévention du Suicide cherche à **recruter des volontaires** pour sa ligne téléphonique de crise 0800/32.123, qui est gratuite, anonyme et accessible 24h/24. Il n'y a aucun pré-requis pour devenir répondant bénévole : le Centre assure la formation et la supervision des candidats. Toutes informations sur le site www.preventionsuicide.be ou au 02/640.51.56.

En outre, les 5èmes **journées de la prévention du suicide** en Communauté française auront lieu fin janvier. Au menu : conférence de Vincent de Gaulejac à l'Institut de Sociologie de l'ULB, le 29/01 à 20h00 ; soirée grand public «Le suicide,

parlons-en», avec un extrait de la pièce *Le Pont*, de et avec Laurent Van Wetter, à l'Espace Senghor, le 30/01 à 20h00. Infos et réservations : cps@preventionsuicide.be ou au 02/650.08.69.

Les adultes en souffrance psychique et leurs enfants

Les 17 et 18 janvier, la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale propose un **colloque** intitulé «De l'autre côté du miroir» au Centre Culturel et de Congrès de Woluwe Saint-Pierre. Ce colloque s'adresse aux professionnels de l'enfance et du soin aux adultes, aux secteurs hospitalier et ambulatoire, mais aussi aux champs médical, social, scolaire et judiciaire.

Pour tout renseignement : Michèle De Bloudts, debloudts.lbfsm@skynet.be ou 02/511.55.43.

Séminaires «Penser les vieillesse»

Ces séminaires ont commencé en novembre mais se poursuivent jusqu'en mai. Ils se tiendront à l'Institut de Sociologie de l'ULB, de 18h00 à 20h00, les 24 janvier, 27 février, 15 avril et 21 mai. Les invitées de 2008 sont Laëtitia Ngatcha-Ribert (sociologue), Elise Feller (historienne), Anne-Françoise Molinie (démographe) et Ségolène Petite (sociologue). Renseignements auprès de Pina Meloni, Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire, cdcs@ulb.ac.be ou 02/650.33.61.

Vos droits ?... Parlons-en !

C'est sous ce titre que Solidarités Nouvelles Bruxelles propose des **rencontres d'information gratuites** sur des questions bien précises relatives aux droits sociaux : logement, CPAS, chômage, pension, mutuelle... Ces rencontres s'adressent à tous et ne visent pas un public de spécialistes. Elle se tiennent les lundis, de 10h00 à 12h00, 4 rue de la Porte Rouge, à Bruxelles-Ville. Renseignements et inscriptions auprès de Martine Luytenhoven au 02/512.76.68.

Secrétariat de rédaction :

Alain Cherbonnier
Anoutcha Lualaba

Conseil de rédaction :

Dr Robert Bontemps
Dr Myriam De Spiegelaere
Thierry Lahaye
Véronique Liebling
Dr Roger Lonfils
Solveig Pahud
Dr Patrick Trefois

Graphisme :

Carine Simon

Avec le soutien de
La Commission communautaire française
de la Région de Bruxelles-Capitale.



Une réalisation de l'asbl Question Santé
Tél. : 02/512 41 74 Fax: 02/512 54 36
E-Mail : info@questionsante.org
<http://www.questionsante.org>



Editeur responsable : Dr P. Trefois,
72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles

Les articles non signés sont de la rédaction.
Les articles signés n'engagent que leur auteur.